



L'opinion publique existe-t-elle ?

Tout comme Alfred Binet (1857-1911), qui avec Théodore Simon avait élaboré le premier test pour mesurer l'intelligence, avait répondu "l'intelligence c'est ce que mesure mon test", Jean Stoetzel, fondateur de l'IFOP déclarait "L'opinion publique c'est ce que mesurent les sondages" !

La récente période électorale a été propice à la réactivation d'un débat sur la mesure de l'opinion et la fiabilité des sondages, mais tel un "marronnier" journalistique, on peut être sûr que cette question se trouvera de nouveau posée lors d'une prochaine consultation électorale, sans que le citoyen lambda puisse se faire une opinion. En effet, il s'agit trop souvent de débats d'évitement entre sondeurs, journalistes et politiques dans un très convenu "je te tiens par la barbichette" !

Pourtant cette question n'est pas nouvelle ; en 1972 le sociologue Pierre Bourdieu, y avait répondu par un texte devenu célèbre : "L'opinion publique n'existe pas"¹. A cette époque déjà, les instituts de sondages étaient montrés du doigt et leurs techniques mises en cause. Le sociologue avait, quant à lui, plus efficacement mis à jour les éléments qui lui permirent d'aboutir à cette décapante formule.

Nous joignons une partie de ce texte et nous l'illustrons par quelques questions posées dans un grand quotidien paraissant le soir.

Il est utile de préciser que ces remarques sont valables pour tout questionnaire mais qu'en ce qui concerne les sondages politiques, le fait de les charger de handicaps supplémentaires (en demandant par exemple, aux électeurs de se prononcer sur des candidats non déclarés, sans programme...) ne peut que contribuer à compliquer la tâche.

Nous espérons qu'à la lecture de cette lettre, il deviendra plus évident pour vous que construire un questionnaire pour connaître l'opinion de salariés, de citoyens ou de consommateurs nécessite, au préalable, de se poser de bonnes questions !

Pierre Billaut

1 - Les temps modernes n°318, janv. 1973, p.1292-13 09.

Opinion publique : les origines du terme

L'expression apparaît au milieu du XVIII^e siècle et désigne alors le jugement critique que portent, sur les affaires de la cité ou du royaume, "ceux qui comptent", élites intellectuelles ou politiques, philosophes ou parlementaires. D'abord utilisée contre l'absolutisme royal, l'opinion publique représente ensuite les opinions des parlementaires élus qui s'expriment dans les débats.

A partir du milieu du XIX^e siècle, cette notion va de plus en plus être accordée à la presse. A travers les manifestations, on assiste alors à la mise en scène de la classe ouvrière par les partis de gauche. Peu à peu, avec les progrès de la démocratisation, émerge une définition qui désigne les opinions du plus grand nombre.

Avec le développement de la presse populaire, le milieu du journalisme prétend enfin dire ce que veut l'opinion publique. Puis une lutte s'instaure entre différents agents pour dire ce qu'elle est, avant que les instituts de sondages réussissent, avec l'aide des journalistes, à imposer leur définition.

Marc Endeweld - *Sciences Humaines* n° 182 mai 2007

Le marronnier journalistique :

"...Au premier jour du printemps fleurissait le marronnier rose planté sur la tombe des Gardes suisses, Cours-la-Reine à Paris, tués le 20 juin 1792. Se répétant avec une précision toute helvète l'événement fut célébré de même, chaque année, par un article rituel. L'histoire, plus petite encore et sans majuscule, a fait le reste en instituant le "marronnier" comme l'article revenant chaque année à date fixe par la grâce des cycles sociaux... et des routines journalistiques".

Gérard Ponthieu

"L'opinion publique n'existe pas"

"Je voudrais préciser d'abord que mon propos n'est pas de dénoncer de façon mécanique et facile les sondages d'opinion, mais de procéder à une analyse rigoureuse de leur fonctionnement et de leurs fonctions. Ce qui suppose que l'on mette en question les trois postulats qu'ils engagent implicitement :

- Toute enquête d'opinion **suppose que tout le monde peut avoir une opinion ou autrement dit que la production d'une opinion est à la portée de tous**. Quitte à heurter un sentiment naïvement démocratique, je contesterai ce premier postulat ;

- Deuxième postulat : on **suppose que toutes les opinions se valent**. Je pense que l'on peut démontrer qu'il n'en est rien et que le fait de cumuler des opinions qui n'ont pas du tout la même force réelle conduit à produire des artefacts dépourvus de sens ;

- Troisième postulat implicite : dans le simple fait de poser la même question à tout le monde se trouve impliquée **l'hypothèse qu'il y a un consensus sur les problèmes, autrement dit qu'il y a un accord sur les questions qui méritent d'être posées**.

Ces trois postulats impliquent, me semble-t-il, toute une série de distorsions qui s'observent lors même que toutes les conditions sont remplies dans la collection et l'analyse des données".

Pierre Bourdieu

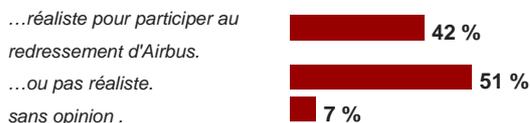


Pour illustrer la pertinence de cette analyse nous avons pris trois questions issues du sondage quotidien que le journal "Le Monde" met en ligne sur son site internet.

On précisera que, selon les questions, le nombre de répondants oscille entre 10 000 et 15 000.

1- Tout le monde peut avoir une opinion ?

"La proposition de Ségolène Royal de faire entrer dans le capital d'Airbus les 8 régions françaises concernées par l'aéronautique, comme l'ont fait les Länder allemands, vous paraît-elle une piste..."

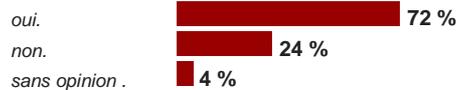


Source : Le Monde - Lundi 5 mars 2007

La première interrogation sur la capitalisation d'Airbus, pose la question de la production d'une opinion ; on aurait pu s'attendre à un taux de sans opinion plus important sur un sujet aussi "pointu" ; eh bien non, les interviewés sont des spécialistes de l'économie, de l'aéronautique et des fins connaisseurs de l'organisation administrative allemande !

2- Toutes les opinions se valent ?

"Estimez-vous que le mandat de la Finul devrait autoriser les casques bleus à faire usage de la force pour désarmer les miliciens qui se trouveraient au Liban sud ?"



Source : Le Monde - Lundi 22 août 2006

Cette deuxième question peut illustrer la mise en cause du postulat que toutes les opinions se valent ; en effet, en agrégeant des réponses de "qualité" très différentes, provenant, par exemple, de spécialistes des questions militaires, de militaires ou de connaisseurs du Liban, et celle de citoyens lambda on produit une opinion dont l'intérêt est plus que relatif.

3- Un accord sur les questions posées ?

"Face aux difficultés actuelles, certains proposent de créer un "droit opposable au logement", permettant de poursuivre en justice les pouvoirs publics s'ils ne fournissent pas un habitat décent. Est-ce..."



Source : Le Monde - Mardi 19 décembre 2006

On peut imaginer qu'au vu des résultats un journal puisse titrer "les français sont contre le droit opposable logement car cela engorgera les tribunaux !". Ainsi on a créé une opinion en imposant aux sondés une problématique qui n'existe, peut-être, que dans la tête du sondeur.

On ajoutera que dans les trois cas, aucune place n'est faite à une modalité de réponse "autres", permettant aux répondants de dire qu'ils ont une opinion mais qu'elle n'est pas proposée par les autres modalités. Par exemple, sur la question de la FINUL, les 96 % qui ont exprimé un avis, ont-ils répondu à la question ou exprimé une opinion sur :

- leur désir de paix
- leur opposition au Hezbollah
- la sécurité d'Israël
- ...

Enquête & Opinion

Ils nous ont fait confiance :

